



Appel à propositions pour les Sections Thématiques du Congrès de Grenoble, 7-9 septembre 2009

1. Principes des Sections Thématiques.

Le Congrès de Grenoble sera principalement organisé par grandes **Sections Thématiques** (ST) qui remplacent les anciens ateliers, modules et tables rondes. Chaque ST pourra comprendre de 1 à 3 séances. Chaque séance aura une durée de 2 heures et vingt minutes et pourra rassembler de quatre à cinq intervenants. Chaque intervenant s'engage à rédiger un papier qui sera mis en ligne sur le site du Congrès durant l'été 2009 (<http://www.congresafsp2009.fr/>). Le principe retenu est de favoriser la discussion collective des papiers au moment de la tenue de la ST (un ou deux discutants par ST). Le temps de discussion des papiers ne pourra donc, quelque soit le scénario retenu, être inférieur à 60 % du temps disponible. Dans l'idéal, une ST pourrait être ainsi découpée chronologiquement de deux façons:

Premier scénario : 15 minutes de présentation par le ou les deux responsables de la ST, 40 minutes de présentation des papiers ayant fait l'objet d'une mise en ligne préalable obligatoire sur le site du Congrès, 80 minutes de débat critique et de synthèse initiée par les discutants.

Second scénario : 15 minutes de présentation par le ou les deux responsables de la ST, suivi immédiatement de la présentation des papiers et des questions aux intervenants exprimés par deux discutants (15 minutes chacun), réponse des intervenants (25 à 30 minutes) et débat avec la salle (65 minutes).

On l'aura compris : l'objectif des deux scénarios est d'éviter que le temps de discussion critique des papiers ne soit, comme trop souvent dans le passé, réduit à la portion congrue.

Suivant l'importance du projet déposé et sa justification scientifique, le Conseil de l'A.F.S.P. pourra proposer aux responsables de la ST une ou plusieurs séances d'une durée individuelle de 2 h 20 minutes (dans la limite de trois) pour développer leur thème. Par exemple, un projet pourra se voir proposé de développer sa thématique sur trois séances (soit 7 heures au total) qui s'enchaîneront selon le programme annexé à cet appel à propositions. Dans ce cas, le projet

permettra de programmer de 12 à 15 papiers qui seront mis en ligne préalablement et discutés au moment du Congrès. Dans votre réponse à l'appel à propositions, vous indiquerez le nombre de séances désirées (Cf. formulaire) et justifierez scientifiquement votre demande. Le Conseil de l'A.F.S.P. reste souverain pour la décision d'attribution, dans un souci d'équilibre de notre programmation.

Le nombre de responsables d'une ST est limité *strictement* à deux personnes. L'expérience montre qu'il s'agit là d'un chiffre à ne pas dépasser, sous peine de perdre en efficacité et en cohérence intellectuelle. Un projet peut bien sûr être déposé par une seule personne.

2. Sections thématiques proposées pour le Congrès de Grenoble.

Comme lors de son précédent Congrès, le Conseil de l'A.F.S.P. affiche certaines thématiques comme prioritaires. Le thème général du Congrès porte sur « **l'état de la science politique francophone** » au regard de la science politique internationale. Les propositions de ST qui permettront d'établir ce bilan dans les différents domaines de la science politique seront bien sûr privilégiés. Toutefois, cette orientation générale n'interdit pas de présenter d'autres thèmes novateurs capables de mobiliser les membres du réseau des associations francophones de science politique. Le Conseil de l'A.F.S.P. propose de considérer les ST suivantes comme **prioritaires** en 2009 :

- Économie et politique.
- Ethnicité et diversité.
- Environnement et politique.
- Genre et politique.
- Politiques régaliennes (Défense, Politique étrangère, Justice...).
- Sociologie comparée de l'Etat.
- Systèmes partisans.
- Terrorismes.

Nous attendons vos suggestions pour les autres sections thématiques. Les propositions retenues en priorité seront celles qui permettent d'identifier des objets de recherches qui sont à l'agenda de la discipline et sur lesquels des travaux récents apportent un éclairage neuf. Nous incitons tout particulièrement les **jeunes docteur(e)s et chercheur(e)s** à participer massivement à cet appel à propositions.

Un dernier critère guidera le choix effectué par le Conseil de l'A.F.S.P. : la capacité des projets déposés à mobiliser autant que faire se peut les collègues des associations partenaires du 3^{ème} Congrès international des associations francophones de science politique (A.B.S.P.-C.F., A.S.S.P. et S.Q.S.P.). Dans cette perspective, les propositions qui proposeront une **direction binationale** seront les bienvenues.

3. Ce que doit contenir une réponse à cet appel à propositions.

Chaque réponse à cet appel à propositions doit contenir les pièces suivantes :

- Une **présentation scientifique du projet** de ST (de 2 à 3 feuillets de 1500 signes). À ce stade de notre procédure, la liste précise des intervenants n'est évidemment pas nécessaire (une série d'appels à communication sera lancée via l'A.F.S.P. durant l'été pour fixer le programme définitif). Cette présentation devra notamment faire état de la nouveauté de la problématique retenue, de son insertion dans la littérature internationale et de sa capacité à mobiliser des collègues étrangers notamment issus des associations partenaires du 3^{ème} Congrès international des associations francophones de science politique (A.B.S.P.-C.F., A.S.S.P. et S.Q.S.P.). Cette présentation justifiera scientifiquement le nombre de séances sollicitées (dans la limite de trois par proposition).
- Un **projet d'appel à communications** (1 feuillet de 1500 signes) qui sera lancé par l'A.F.S.P. au début de l'été 2008. La sélection des interventions retenues sera faite par les responsables de la ST. L'A.F.S.P. centralisera les différents appels à communication et veillera à leur diffusion auprès des associations partenaires via le site dédié au Congrès (<http://www.congresafsp2009.fr/>) et les supports de communication de l'association (AFSP Infos spécial Congrès 2009).
- Une courte **notice biographique** des deux responsables de la ST.
- Un **formulaire de candidature** dont vous trouverez le modèle ci-après et qui devra impérativement être renvoyé *par voie postale* à l'adresse indiquée ci-dessous. Toutes les autres pièces seront envoyées au format électronique (rtf ou .doc) à l'adresse : afsp@sciences-po.fr

4. Rappel du calendrier de l'opération de programmation scientifique du Congrès de Grenoble.

Calendrier	Événement
18 mars 2008	Lancement de l'appel à propositions pour les ST
15 juin 2008	Date limite des réponses à l'appel à propositions pour les ST
Début juillet 2008	Réunion du Conseil de l'A.F.S.P. et sélection des propositions de ST
Été 2008	Lancement centralisé des appels à communication au sein des ST retenues
15 octobre 2008	Date limite des réponses aux appels à communication
30 octobre 2008	Établissement du programme définitif du Congrès
2 ^{ème} quinzaine de décembre 2008	Lancement de la campagne d'inscription au Congrès